



ACADÉMIE DE STRASBOURG

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation académique à l'action culturelle

Délégation académique à l'action culturelle

Référence : 2024-177

Béatrice Labelle

beatrice.labelle@ac-strasbourg.fr

Adresse postale

6 rue de la Toussaint

67975 Strasbourg cedex 9

Strasbourg, le 6 septembre 2024

Le recteur de l'académie de Strasbourg
à

Mesdames et messieurs les directeurs d'école
Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

s/c de messieurs les IA-DASEN
du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

Objet : Webinaires d'appui à l'utilisation d'Adage (premier et second degrés) et de la part collective du pass Culture (second degré)

La Délégation Académique à l'Action Culturelle (Daac) propose six webconférences d'aide à l'utilisation d'ADAGE (Application Dédicée A la Généralisation de l'Education artistique et culturelle).

Ces temps d'échanges et de formation sont en accès libre et sur la base du volontariat.

Les publics cibles sont les suivants : **directeurs d'école du premier degré, chefs d'établissements du second degré, enseignants voulant devenir rédacteurs de projets (67 et 68)**

Vous trouverez ci-dessous le calendrier :

Jeudi 12 septembre : 17h30-18h15

Jeudi 19 septembre : 17h30-18h15

Jeudi 26 septembre : 17h30-18h15

Jeudi 3 octobre : 17h30-18h15

Jeudi 10 octobre : 17h30-18h15

Jeudi 17 octobre : 17h30-18h15

Pour accéder à ce webinaire, il suffit de vous connecter à :

<https://webconf.numerique.gouv.fr/adagewebconference2024>

La Daac reste disponible en dehors de ces temps dédiés en cas de question. Merci de bien vouloir diffuser cette information à vos équipes. Je vous remercie par avance pour votre précieuse collaboration.

Pour le Recteur et par délégation

La déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle

Peggy Gattoni